

Image not found or type unknown



Découvert datant de 2014

Par **Adam1886**, le **13/02/2020** à **06:50**

Bonjour

Suite a un découvert d'environ 3500 euro en 2014 a la BNP où j'ai du regler uniquement la première mensualite, effico la plateforme de recouvrement de créances me réclame aujourd'hui 2500 euro pour clôturer le dossier.

En ont il le droit après toute ces années ?

Merci par avance.

Cordialement.